Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 26 (1938)

Heft: 523

Artikel: A nos nouveaux lecteurs

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-263006

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ANNONCES

DIRECTION ET RÉDACTION Mⁿe Emilie GOURD, 17, rue Töpffe

ADMINISTRATION Mile Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Compte de Chèques postaux I. 943

Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 6.— ÉTRANGER. , 8.— Le numéro.. , 0.25 11 cent, le mm. Largeur de la colonne : 70 mm. Réductions p. annonces répétées

L'initiative constitutionnelle ge-nevoise pour le suffrage féminin : M^{me} PRINCE (Genève).

9. Cours de Vacances suffragiste de 1938.

10. Divers et propositions individuelles.

Notre presse féministe: Mme A. de MONTET (Vevey).

Le numéro. . . 0.25 | Réductions p. aumonobe repear-les abanements partent de 1^{re} Janvier. A partir de Juillet, il sel direct du abanement de 6 mois (3 fr.) relables pour le sements de

Notre pays ne pourra pas rester indéfiniment un Etat qui, au point de vue de l'égalité politique de la femme, constitue désormais l'exception.

G. MOTTA Conseiller fédéral.

A nos nouveaux lecteurs

Ce numéro, comme celui qui l'a précédé et deux en tout cas de ceux qui le suivront, est adressé gratuitement à près de dix-neuf cents adressé gratuitement à près de dix-neuf cents personnes en Suisse romande, les unes mem-bres des groupes et Sections de l'Association suisse pour le Suffrage, les autres membres de Sociétés affiliées à l'Alliance nationale de Sociétés féminines, et toules non encore abon-nées à notre journal.

Notre but en leur faisant ce service à titre archieux durant ces qualques servicines et de

Notre out en teur faisant ce service à titre gracieux durant ces quelques semaines est de leur permettre de mieux connaître notre journal que cela ne leur avait sans doute été possible jusqu'à présent, et par conséquent de réaliser combien leurs préoccupations, leurs intérêts et les siens sont étroitement liés. Car il a besoin d'elles comme elles ont besoin de lui par pur leurs informations, sous l'expression de lui — pour leurs informations, pour l'expres-sion de leurs opinions, pour resserrer les liens qui unissent toutes les femmes suisses soucieuqui unissent toutes les femmes suisses soucieu-ses de leurs responsabilités; et c'est pourquoi nous leur demandons de ne pas nous le re-tourner sans avoir réalisé à quel point notre effort s'associe au leur, et combien, par con-séquent, il y a pour elles comme pour nous nécessité de nous soutenir mutuellement. Et nous les remercions d'avance du gest d'entr-aide que beaucoup d'entre elles voudront bien faire en notre faveur.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE

LE MOUVEMENT FÉMINISTE.

Il suffit pour s'abonner de verser le montant de l'abonnement (6 fr.) au compte de chèques postaux No I. 943, avec indication du nom et de l'adresse du nouvel abonné.

AVIS

Toutes celles de nos lectrices qui ne Toutes celles de nos lectrices qui ne tiennent pas à conserver la collection des numéros de notre journal nous rendraient-elles le service de nous retournèr le No du 16 avril dernier (No 521) dont la réserve a été presque complètement épuisée par une très forte demande? Merci d'avance.

Bienvenue à Genève aux suffragistes suisses 21 et 22 mai 1938

Pour la troisième fois, depuis sa fondation, l'Association suisse pour le Suffrage féminin se réunit dans notre ville — dans cette ville qui lui a donné l'un de ses fondateurs et son premier président: nous avons nommé Auguste de Morsier, auquel notre mouvement suiteraite vivisier. suffragiste suisse et genevois doit tant, que



Cliche Mouvement Féministe

Annie LEUCH-REINECK (Lausanne et Berne) Présidente actuelle de l'Association suisse pour le Suffrage féminin



ASSOCIATION SUISSE POUR LE SUFFRAGE FÉMININ

SAMEDI 21 et DIMANCHE 22 MAI 1938

KVII^{me} Assemblée Générale

A GENÈVE

SALLE CENTRALE, PLACE DE LA MADELEINE : Nos 1. A, 5 et 8, arrêt Longemalle ; de la ville: Nos 1. A et B et 12, même arrêt).

ORDRE DU JOUR :

SAMEDI 21 MAI à 14 heures: ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE DÉLÉGUÉS. membre de la Commission fédérale de contrôle des prix.

- Appel des délégués.
- Rapport annuel du Comité.
- Rapport financier et taux de la cotisation pour 1938-39.
- Elections du Comité et de la Présidente. A la mémoire de M^{me} Vuilliomenet-
- Challandes: Mlle GOURD (Genève).
 Le problème du prix du lait:
 Mme SCHONAUER-REGENASS (Bâle)

Les délégués sont instamment priés de se trouver dans la salle avant l'ouverture de la séance pour échanger leur carte de délégation contre les cartes de vote.

(La séance sera interrompue à 16 h., pour le thé)

20 h. 45 RÉCEPTION AU PALAIS EYNARD.
(Tram No 3, arrêt Palais Eynard)
Invitation du Comité Central et de la Section de Genève aux autorités, aux délégués, aux représentantes d'autres organisations et à la presse.

DIMANCHE 22 MAI: 9 heures précises: Culte protestant. au Temple de la Madeleine, place de la Madeleine, par M^{me} Marcelle BARD, pasteur de l'Eglise nationale de Genève. 8 h. Messe à l'église de St-Joseph, place des Eaux-Vives.

10 h. ASSEMBLÉE PUBLIQUE (Salle Centrale).

Pour et contre le Code Pénal Suisse

Pour le Code: M. Henri DUBOIS, Directeur de l'Office social de l'Eglise nationale protestante. Contre le Code: M. Ch. BARDE, juge à la Cour. Discussion

13 h. Repas en commun au Restaurant du Parc des Eaux-Vives. (Prix: Fr. 3. SPFWIEB Et salé non compris). Trajet en «Mouettes» et en tram spécial.

Visite du Palais et de la bibliothèque de la Société des Nations (Prix d'entrée par personne: Fr. 0.25). 15 h. 30

Hôtels recommandés: (Les prix s'entendent pour la chambre, le petit déjeuner et le service).

Hôtel Richemond, place des Alpes, fr. 9.50; *La Résidence, 11, Florissant, de fr. 7.15 à fr. 8.25; *Hôteld dirabeau, 4, rue de Candolle, fr. 5.50; Hôtel des france, place Longemalle, fr. 5.50; Hôtel des Alpes, 16, rue de Rive, fr. 5.50; Hôtel de Genève et du Brésil, rue du Mont-Blanc, fr. 5.50; Hôtel de Genève et du Brésil, rue du Mont-Blanc, fr. 5.50; Hôtel de Genève, rue de la Vallée (angle rue Verdaine), fr. 4 et fr. 4.50.

(Les hôtels marqués d'une * sont situés dans des quartiers tranquilles, les autres sont en pleine ville).

Priere de retenir directement les chambres dans les hôtels en se référant à l'Assemblée qui désireraient recevoir l'hospitalité chez des suffragistes genevoises sont priées de s' à M^{me} Bondallaz, chemin des Colombettes, Petit-Saconnex, Genève.

Prière de s'inscrire également auprès de Mme Bondallaz, avant le 18 mai pour le repas e in du dimanche.

Restaurants recommandés: *Tavernes sans alcool*, 1, place de la Madeleine et 6, rue de Saussure, *Cosy Corner*, rue de la Fontaine, 1, et les restaurants des hôtels.

Un petit **Bureau de renseignements et de logements** sera installé le samedi après-midi à la gare de Cornavin, dans le local, obligeamment prêté, des Amies de la Jeune Fille.

nous ne saurions saluer ici nos hôtes sans nous ne saurons sauter et nos notes sans évoquer immédiatement sa mémoire avec re-connaissance et regret. C'est Genève aussi qui a donné à la cause du suffrage féminin la noble femme que fut Camille Vidart; alors que l'une des pionnières de notre mouvement vers 1867 fut Marie Goegg, une Genevoise de que tante des pointaires a notre mouement vers 1867 fut Marie Goegg, une Genevoise de naissance, dont les initiatives féministes sont encore d'une si frappante actualité. Et c'est Genève encore, qui, par une amusante prémonition de son futur rôle international, établit d'abord, voici trente ans, le premier contact entre le mouvement suffragiste suisse, encore hésitant et peu organisé, et le mouvement international déjà en plein essor; puis qui, douze ans plus tard, immédiatement après la querre, reçut ce VIIe Congrès de l'Alliance Internationale pour le Suffrage, qui fut pour nombre de femmes suisses une révélation en même temps qu'un précieux encouragement. Si nous sommes heureuses et fières d'évoquer en cette occasion ce passé suffragiste de notre ville, c'est d'autre parl avec joie que nous saluons la possibilité d'exprimer aussi en ce jour notre reconnaissance envers nos Con-

jour notre reconnaissance envers nos Conce jour notre reconnaissance envers nos con-fédérées suffragistes. Reconnaissance pour leur accueil toujours si cordial et chaleureux

dans chacun des cantons où ont siégé nos dédans chacun des cantons où ont siège nos dé-léguées; reconnaissance pour l'intérêt qu'elles portent à notre activité et à nos méthodes de travail; reconnaissance pour les liens de fra-ternelle collaboration et d'amitié qui se sont noués entre elles et nous, et grâce auxquels, tant de fois, elles sont venues à nous ou nous avons été à elles, dans un moment difficile qui nécesiteil une concentration de potte avons été à elles, dans un moment difficule qui nécessitait une concentration de toutes nos forces. Les campagnes féministes menées à Bâle, à Neuchâtel, à Berne, à Zurich ou dans le canton de Vaud, en si pleine solidarité d'efforts, en si complète compréhension mutuelle, ne comptent-elles pas pami les beaux souvenirs des quatorze années de présidence centrale de celle qui signe ces lignes? et n'a-telle pas pau dire avec fierté que c'était au mouvement suffragiste suisse qu'elle devait d'avoir mieux connu, et par conséquent mieux compris et mieux aimé son pays?...

L'heure à laquelle nos Confédérées nous font la joie de se réunir à l'eurtème frontière romande est certainement une heure grave pour notre Suisse, comme pour l'Europe. Mais justement parce que cette heure est grave, et parce que l'horizon est sombre, nous les remercions de venir à nous. Car elles renforcent qui nécessitait une concentration de toutes

de la sorte le lien indissoluble nous unissant à toutes celles qui pensent avec nous que si la Suisse a besoin du concours de tout son peuple, nous, les femmes, faisons aussi partie de ce peuple, et qu'il y a négligence, légèrelé et gaspillage de forces à persister à l'ignorer. C'est de cette vérité profonde que nous souhaitons que s'inspirent nos débats de Genève, afin que chacune de nous y puise courage et ardeur pour continuer, qui sa propagande ou ses démarches, qui — comme nous, Genevoises — son activité en faveur d'une initiative constitutionnelle; qui encore pour maintenir en de la sorte le lien indissoluble nous unissant voises — son activité en javeur à ante initiative constitutionnelle; qui encore pour maintenir en vie son groupement, si petit soit-il, mais foyer d'une flumme qui ne doit pas s'éteindre... ...A toutes les suffragistes suisses, bienve-nue à Genève. — E. Gp.

Carrières féminines

La .. Laborantine" (Suite et fin.)

Formation professionnelle: Dans les hôpitaux. ce sont souvent des gardes-malades capables qui, sont initiées par les médecins aux travaux de laboratoire et qui travaillent dès lors comme laborantines. Plusieurs hôpitaux et instituts admettent aussi des volontaires pour un apprentissage pratique; le plus souvent celles-ci ne sont ni nourries ni logées. La durée de ce stage varie suivant l'établissement de un à deux ans et dépend beaucoup de l'intelligence et de l'habileté de l'élève.

de l'eleve.

Depuis 1927, il existe en Suisse deux écoles de laborantines, dont l'une est rattachée à l'Ecole de gardes-malades d'Engeried (Berne) et l'autre à l'Ecole d'études sociales pour femmes de Genève.
Ces écoles donnent surtout un enseignement pratique (travaux de laboratoire) mais complété par un enseignement théorique. La durée des études est à Berne d'un an (frais: 2000 fr.), et à Ge-nève de 4 semestres (frais: 1000 fr.). Depuis l'ouverture de ces deux écoles, les écoles de laborantines à l'étranger qui, précédemment, étaient parfois fréquentées par des élèves suisses n'en-

pariois rrequentees par des eleves suisses n'en-trent que plus rarement en ligne de compte. Les nouvelles méthodes de recherches qui sont constamment introduites dans la pratique deman-dent à la laborantine un perfectionnement pro-fessionnnel continuel. Elle fera donc bien de sui-vre des cours théoriques, éventuellement des cours universitaires se rapportant à son activité. Débourbée: Les laborantines treuvent de l'en-

Débouchés: Les laborantines trouvent de l'emploi dans des cliniques, des laboratoires universitaires, municipaux ou cantonaux, et chez les médecins praticiens.

Voir le précédent No du Mouvement.



Auguste de MORSIER (Genève)

Fondateur et premier président de l'Association suisse vour le Suffrage féminin